

[#3ans](#) [#EpargneSalariale](#) [#Assurance-vie](#) [#GestionPrivée](#)

## **YOMONI lance sa nouvelle offre d'épargne salariale 100% digitale à l'occasion de ses 3 ans**

**Paris, le 17 octobre 2018** - A l'occasion de ses 3 ans, YOMONI, le spécialiste de la gestion d'épargne en ligne, continue son combat pour plus de transparence et d'efficacité, et annonce le lancement d'une offre d'épargne salariale digitale spécialement conçue pour les TPE / PME. L'objectif : simplifier les démarches pour les dirigeants et améliorer l'accompagnement pour les salariés.

Si la loi Pacte votée à l'Assemblée en première lecture le 9 octobre dernier a encore renforcé les avantages fiscaux et sociaux de l'épargne salariale pour les TPE / PME, Yomoni propose une solution pour régler le problème de l'expérience des dirigeants et salariés qui constitue un des principaux freins à la mise en place et à l'utilisation des dispositifs.

### **Une solution 100% digitale, simple et performante pour les TPE/PME**

Yomoni capitalise sur ses valeurs (simplicité, transparence, performance et efficacité) pour proposer deux innovations majeures sur le marché de l'épargne salariale. Côté Entreprises, Yomoni développe un parcours d'accompagnement 100% digital pour mettre en place l'épargne salariale en moins de 7 minutes. Côté salariés, Yomoni propose un robo-advisor pour permettre aux épargnants de faire les bons choix d'investissement en profitant d'une gestion indiciaire et d'une plateforme d'experts patrimoniaux accessible à volonté.

### **Un produit à l'état de l'art des dernières innovations en matière d'Epargne Salariale**

Yomoni a créé un plan d'épargne salariale interentreprise spécialement adapté à la situation des TPE/PME. Au-delà des avantages de l'aspect collectif du plan (adhésion via un simple bulletin, pas de déclaration à la direction du travail), Yomoni y a intégré des options gratuites comme un accord de participation intégré au plan ou de la gestion pilotée sur le PERCO afin de pouvoir traiter un maximum de besoins avec un seul dispositif.

### **Un objectif de transparence totale et de maîtrise des frais**

Yomoni a décidé de supprimer intégralement les frais d'entrée dans son offre alors qu'ils peuvent monter jusqu'à 4 ou 5 % actuellement pour les petites entreprises. Côté entreprise Yomoni fait le choix d'une tarification entreprise « tout compris » par salarié de 30€ pour les petites entreprises (<11) et 20 € pour les autres. Adieu les frais de mise en place : les frais de gestion de l'intéressement ou de la participation, les frais supplémentaires pour le PERCO (plan retraite) et autres qui peuvent faire rapidement monter la facture !

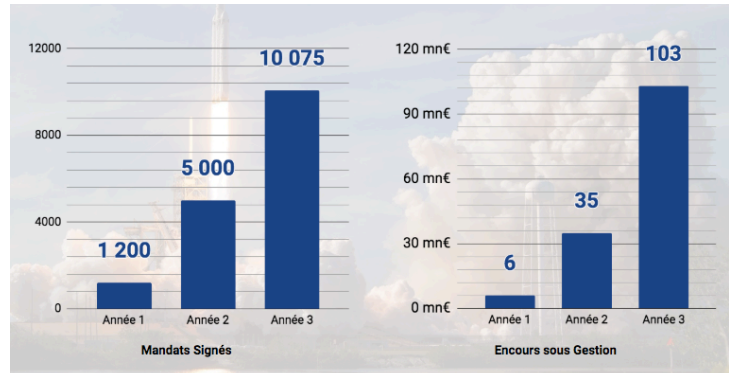
**Sébastien d'Ornano, Président exécutif de Yomoni, déclare :** « *Nous étions partis d'un constat étonnant : malgré des avantages très importants aux niveaux fiscal, social et RH, l'épargne salariale est en place dans moins de 20% des entreprises de moins de 50 salariés. Grâce à cette nouvelle offre, nous accompagnons les salariés dans leur prise en main du dispositif d'épargne salariale et le placement de leur épargne, nous leur donnons également accès à une gestion pilotée diversifiée et attractive ainsi qu'à des outils leur permettant de définir leur profil de risque. Côté dirigeants d'entreprises, il s'agit d'un outil efficace pour augmenter les capacités d'épargne des salariés et doper leur politique sociale, bien plus intéressant pour l'entreprise que le versement d'une prime classique.* »

Yomoni a choisi Arkéa Investment Services, filiale du groupe Arkéa, pour conserver les avoirs des salariés. **François Deltour, membre du Directoire d'Arkéa IS, ajoute :** « *Nous sommes présents depuis longtemps dans le domaine de l'épargne salariale, que ce soit en tant que gérant financier ou bien encore teneur de*

compte. Fidèle à la stratégie d'innovation et de partenariat B2B du groupe Arkéa, Arkéa IS est très heureux de collaborer avec Yomoni pour donner accès au plus grand nombre au dispositif d'épargne salariale. »

### Un nouveau projet qui se concrétise alors que Yomoni fête ses 3 ans

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, la société de gestion compte plus de 10 000 clients et plus de 100 millions d'euros d'encours sous gestion. Après son lancement il y a 3 ans, la société a lancé en 2017 Yomoni Kids, pour optimiser l'épargne dès le plus jeune âge, puis, et, plus récemment en juin dernier, Yomoni Society, permettant un service 100% digital d'accompagnement patrimonial et ce, sans frais supplémentaire à l'offre originelle facturée 1,6% / an maximum tout compris (loin des frais pratiqués en gestion privée pour le même type de service).



Après 3 ans de gestion, les 10 profils de gestion de Yomoni-Vie affichent des performances annualisées nettes de tous les frais de 2,3% à 8%.

Rappel des performances de nos 10 profils gérés dans Yomoni-Vie, du moins risqué (profil 2) au plus risqué (profil 10) au 28/09/2018 :

	Performance							Risque		
	Semaine	Mois	Année			Depuis lancement*		Depuis lancement*		
	Dernière	En cours	2016	2017	2018	Cumulée	Annualisée	Max DD	Volatilité	Sharpe
Profil 2	0.22	0.21	2.75	2.83	0.39	7.37	2.34	-3.71	2.12	1.10
Profil 3	0.44	0.42	3.17	3.64	0.77	9.45	2.98	-4.49	3.24	0.92
Profil 4	0.66	0.63	3.60	4.45	1.15	11.55	3.62	-5.26	4.47	0.81
Profil 5	0.88	0.84	4.00	5.25	1.53	13.65	4.25	-6.03	5.72	0.74
Profil 6	1.10	1.04	4.42	6.06	1.90	15.80	4.88	-6.80	7.00	0.70
Profil 7	0.96	0.92	5.78	6.93	1.91	18.66	5.72	-7.56	7.53	0.76
Profil 8	0.83	0.79	7.17	7.80	1.92	21.61	6.57	-8.32	8.13	0.81
Profil 9	0.69	0.66	6.53	8.67	1.92	22.95	6.95	-11.08	9.38	0.74
Profil 10	0.43	0.41	7.01	10.44	1.92	26.58	7.96	-13.86	11.30	0.70

<sup>a</sup> Les performances sont nettes de tous frais (contrat, mandat, sous-jacents).

\* Lancement le 1er septembre 2015.

### A propos de YOMONI

YOMONI est la première société de gestion<sup>1</sup> à proposer à tous les particuliers une offre sur mesure en gestion pilotée, aux frais de gestion abordables et 100 % en ligne. Un outil de recommandation simple et innovant permet à chaque client de trouver le profil d'investissement adapté à son projet, sa capacité d'épargne et à sa tolérance au risque. À chaque profil d'investissement correspond un mandat de gestion et une enveloppe fiscale : assurance-vie, compte-titres ou PEA. Aujourd'hui, YOMONI totalise plus de 10 000 clients et 102 millions d'euros d'encours sous gestion. En 2018, YOMONI a pour objectif d'atteindre 1 milliard d'euros d'encours sous gestion en 2020. [www.yomoni.fr](http://www.yomoni.fr)

### Contacts presse

#### Steele & Holt

Daphné Claude - daphne@steelandholt.com - 06 66 58 81 92

Sophie Lhuillier - sophie@steelandholt.com - 06 80 95 63 88

Gaétan Pierret - gaetan@steelandholt.com - 06 30 75 44 07

<sup>1</sup> La société a été agréée Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 août 2015